



Bulletin communal officiel
Décembre 2019
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 143

Supplément
FÊTES
DE FIN D'ANNÉE



Joyeuses fêtes
de fin d'année !

Viva for Life on Tour
→ SUPPLÉMENT



Conseil communal des Enfants
→ PAGE 4

Nivelles
fait son cinéma
→ PAGE 3



Frégate Léopold I^{er}
→ PAGE 4



Nouveau parking gratuit
→ PAGE 5



Une ville qui grandit avec respect

Les Autorités communales ont démontré récemment, chiffres à l'appui, que le développement urbanistique de la ville est maîtrisé. Lors d'une conférence de presse, le 27 novembre dernier, nous avons tenu à faire le point sur l'évolution démographique et les projets immobiliers car effectivement, Nivelles ne s'étend pas davantage qu'une autre commune.

Cette affirmation est confirmée par les statistiques de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique). Depuis ces 20 dernières années, Nivelles augmente de 250 habitants par an, avec des pics en 2006 et 2007 (+ 500 habitants). Par rapport à la courbe d'évolution de la population, Nivelles a une croissance parallèle à celle de la Province du Brabant wallon et de la Région wallonne. Elle s'inscrit d'ailleurs comme une ville moyenne avec un taux de croissance s'élevant à 0,54.

Au niveau de la topologie des habitations, 1/3 des logements sont des appartements. Il apparaît aussi que la superficie des maisons est plus petite qu'auparavant. Toujours d'après les statistiques, Nivelles est caractérisée par beaucoup de ménages de 1 ou 2 personnes. Ceux-ci représentent 9.400 « familles » sur 13.400, ce qui équivaut à 70 % des ménages.

Vers une population plus urbaine

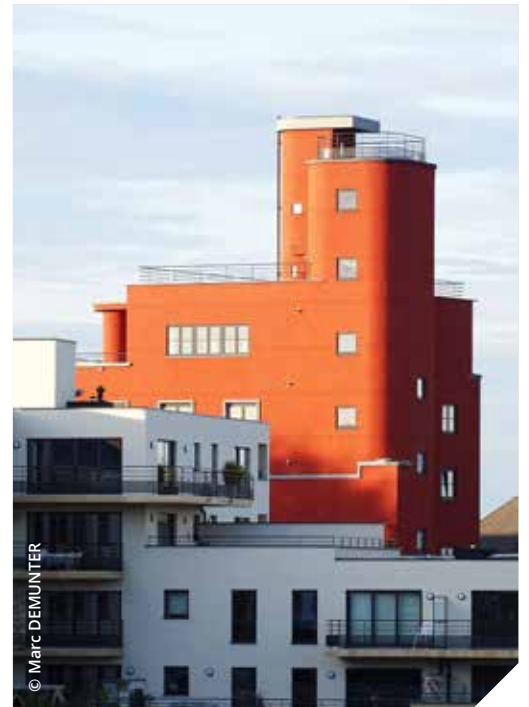
Par rapport à d'autres communes, l'objectif du Collège communal est de promouvoir des habitations moins énergivores, végétalisées et d'une certaine taille. Les villas quatre façades ne sont plus du tout ce que recherchent les futurs Nivellois. Ils veulent habiter en centre-ville et ainsi bénéficier de tous les services publics offerts aux niveaux administratif, sportif, culturel et social, sans prendre la voiture.

Dans la Déclaration de Politique Communale (DPC), nous sommes clairs : nous avons gelé les projets excentrés pour préserver notre couronne verte et promouvoir la végétalisation.

Par ailleurs, il est aussi prouvé que la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera entre 2000 et 2050 pour passer de 11 % à 22 %. Les Autorités communales en tiennent compte aussi.

Des sites désaffectés reconvertis pour donner une nouvelle jeunesse à la ville

Vu le passé industriel de la ville, de nombreux sites sont abandonnés. Notre



volonté est de les assainir et de les reconverter en logements. D'autres défis sociétaux doivent aussi être relevés : le changement climatique, la pollution, les enjeux énergétiques, les ressources naturelles limitées, la pauvreté, l'immigration, la santé...

Les principaux projets en cours

Permis en instruction (déposés au service Urbanisme)

La Ville est tenue d'instruire un dossier proposé par un promoteur.

Toujours en instruction : l'Ilot Saint-Roch, le site du Fief de Rognon, le site Belgacom sur la Grand-Place, le quartier en transition à Sainte-Barbe et la phase 2 de la rue Paul Collet. Tous ces projets totalisent 72 maisons et 563 appartements. Tout un cheminement administratif doit être suivi et cela prend du temps. Par exemple, le dossier du Petit Baulers, approuvé en 2001, a vu les premiers habitants s'y installer en 2010.

Permis en étude (pas encore déposés au service Urbanisme)

On dénombre 13 projets : un à Thines (chaussée de Namur), le site Willambroux (derrière le Shopping), la phase 1 du Val de Thines, la zone nord du Petit Baulers, le site des ateliers Chantrenne (rue Roblet), les Chabotes (derrière le Vert Chemin), l'ancienne école de Thines, le site des Récollets, l'ancienne Gendarmerie, rue des Combattants, le SPF Finances (bld des Archers).

SOMMAIRE

3

Nivelles fait son cinéma
Soldes d'hiver
Solidarité

4

Conseil communal
des Enfants
Frégate F930 Léopold 1^{er}

5

Urbanisme et mobilité
Feux d'artifice

6

Calendrier
PMC - papiers-cartons
Nouveaux commerces

7

Energie - électricité & gaz

8

Tribunes politiques

10

Conseil communal

11

Avis d'enquête publique

12

Sports - Aquagym pour
Viva for Life

13

Seniors
Collecte des
déchets ménagers

14

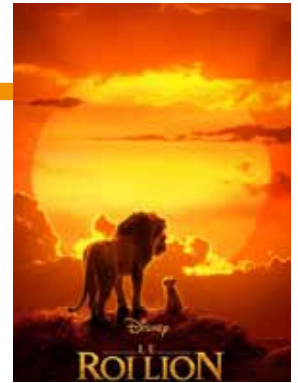
Agenda
Arrêts de bus TEC BW

16

Etat civil
Pharmacies

Nivelles fait son cinéma

du 26 décembre au 4 janvier



Sites potentiels

La Ville et le promoteur se sont rencontrés pour discuter du projet. Evoquons celui à la chaussée de Charleroi, le site Aldi (bld des Arbalétriers), l'ancien lycée Seutin, la phase 3 de la rue Paul Collet, le fbg de Soignies, l'Église du Saint-Sépulcre, les phases 2 et 3 du site Val de Thines, la reconversion du site Widney et le site du Grand Marquais.

Charges d'urbanisme

Pour répondre aux besoins futurs, la Ville impose des charges d'urbanisme aux promoteurs qui sont converties en utilité publique : des crèches (par exemple, au Petit Baulers), des voitures partagées (aux Domaine de Cromwell & Résidence Frédéric), une salle multiconfessionnelle (sur le site du Fief de Rognon), du parking public ou encore des bureaux pour le service communal Urbanisme (sur le site de l'îlot du Mont-Saint-Roch)...

Nous sommes aussi sensibles aux projets « kangourou » ou intergénérationnel qui consistent en un logement au rez-de-chaussée et un couple à l'étage.

Notre politique de développement urbanistique se veut respectueuse de tous les citoyens. Nous voulons conserver la couronne verte et préserver l'environnement mais aussi transmettre le patrimoine qui a de l'importance pour les générations à venir.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

ECONOMIE

Les soldes d'hiver... c'est aussi en centre-ville !

Du 3 au 31 janvier, les soldes s'installent à Nivelles.

Après l'effervescence des fêtes de fin d'année, faites attention à ne pas perdre le moral. Les commerçants locaux ont trouvé la solution : des prix promotionnels et un accueil chaleureux vous seront réservés dans le centre-ville nivellois !

Partez à la chasse aux bonnes affaires, il y en a pour tous les goûts.

Attention, le premier dimanche du mois, une sélection d'enseignes ouvriront leurs portes.

→ **Infos** 0470/55 45 38 ou Facebook « Nivelles Commerces ».

■ Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces

Benoît GIROUL,
Echevin de l'Economie

CULTURE

Dans l'attente de la réouverture du cinéma de ville, après plusieurs saisons de suspense, et à quelques semaines de son inauguration prochaine, l'équipe du Centre culturel vous invite pour cette fin d'année à venir voir, ou revoir, les principaux films qui ont marqué l'année 2019 ! Dans le cadre de cette fête du cinéma, des séances pour toute la famille seront programmées en après-midi, et des films pour tout public, en soirée.

La future équipe du cinéma vous accueillera au foyer du Waux-Hall qui sera pour l'occasion plongé dans une ambiance de Noël. Un bar convivial vous sera proposé 30 minutes avant le lancement de chaque film. L'occasion de venir rencontrer les membres du Centre culturel qui vous recevront prochainement au cinéma.

Au programme, citons notamment « Once upon a time... in Hollywood », « Parasite », « Toys Story 4 », « Douleur et gloire » ou « Dragons 3 ». Soit 18 films projetés au Waux-Hall durant 8 jours !

→ **Programmation complète & infos** www.ccnivelles.be

■ Grégory LECLERCQ,
Echevin de la Culture

PRÉVENTION

Baisse des températures ... montrons-nous solidaires !

Si les traditionnelles réjouissances de fin d'année approchent à grands pas, cette période exacerbe parfois la détresse dans laquelle se trouvent nombre de citoyens, parfois tout proches de nous.

Dialoguer, proposer son aide, informer, diriger la personne vers un service social ... autant d'initiatives qui constituent une aide précieuse qui permettra à la personne fragilisée

d'agir pour améliorer sa situation. L'isolement social reste malheureusement une réalité.

La présence sur le terrain des assistants sociaux du CPAS, du Guichet social, de la Cellule de Prévention, mais aussi des Gardiens de la Paix et des agents de quartier de la Police locale demeure bien réelle dans les rues de Nivelles. N'hésitez donc pas à les accoster pour demander conseil !

Coordonnées des services

CPAS :

067/28.11.20 (rue Samiette, 70) ;

Guichet social :

067/88.21.11 (rue Samiette, 72) ;

Cellule de Prévention :

067/88.22.75 (rue Bayard, 21) ;

Zone de Police :

067/88.92.11 (chée de Charleroi, 71).

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

Pierre HUART,
Bourgmestre

Installation du nouveau Conseil Communal des Enfants (CCE)

JEUNESSE

Ce 28 novembre, les nouveaux conseillers ont prêté serment lors d'une cérémonie officielle en présence du Collège communal, de la presse et sous les yeux attendris de leurs parents.

Ce nouveau CCE est composé de 40 élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire fréquentant les 10 écoles primaires nivelloises. Chaque conseiller a pu poser sa candidature au poste de Bourgmestre CCE.

Chaque candidat a eu ainsi l'occasion de défendre ses projets et c'est Eliot LENAERTS de l'école communale de la Maillebotte qui a été désigné Bourgmestre suite à un vote en séance. Romane GILLE de l'école de l'Enfant-Jésus a été désignée Bourgmestre adjointe.

Membres effectifs

Arthur BLAIRON, Kalista FRANCOIS, Capucine VANPEE, Bastien COLLET, Ilti NOVAKU, Timothy Nicolas VANGOTTOM, Charles STEENO, Clara COOPMAN, Emma DI NATALE, Romane HALLIDAY, Alix VANPEE, Victor GAUTIER, Juliette DRUEZ, Emma CARDINAELS, Athina ASMANIDI, Karim DONS, Océane DENAYER, Samuel WOHRMANN, Morton BAPTISTIN.

Membres suppléants

Eliot LENAERTS, Alex SCIASCIA, Valentine BRASSEUR, Marie VAN ONSEM, Antoine DEL FAVERO, Serena RUVOLO, Julie FEYS, Maxime CAMBERLIN, Julien CLAUS, Romane GILLE, Maxime DELACHAPPELLE, Lucien FRANCOIS, Giulia VAN HEMELRYCK, Rita MEZER, Célia BOUCQUIAUX, Jacinto NGONDA, Mathis DUTRIEUX, Charline HERMANT.



→ Je tiens à remercier les parents qui s'organisent pour permettre à leur enfant de participer activement à ce processus démocratique.

■ Isabelle BOURLEZ,
Echevine de la Jeunesse

EVÉNEMENT

Remise du commandement de la frégate Léopold 1^{er}

C'est sur la Grand-Place que s'est déroulé cet événement rare le 22 novembre.



Wim ROBBERECHT, Amiral de division - André FLAHAUT, ministre d'Etat
Luc DE MAESSCHALCK, Capitaine de vaisseau BEM - Nico COTTYN,
Capitaine de frégate BEM - Pierre HUART, Bourgmestre - Frederick VAN
DE KERCKHOVE, Capitaine de frégate BEM

Depuis 2008, la Ville de Nivelles est « Marraine » de l'une des deux frégates de la Marine. La frégate F930 Léopold 1^{er}, longue de 124 mètres, a son port d'attache à Zeebrugge. L'équipage du navire se compose de 145 militaires.

Après avoir passé en revue l'équipage, le Capitaine de frégate breveté d'état-major (BEM) Frederick VAN DE KERCKHOVE a passé le flambeau au Capitaine de frégate BEM Nico COTTYN. La cérémonie s'est clôturée par la signature de la Charte et du Livre d'Or ainsi que par la remise de cadeaux, dont une caricature des personnalités concernées, dessinée par Pad'R.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Bourse d'étude provinciale

Attention, la date limite d'introduction des demandes de bourses d'études a été fixée au 31 décembre 2019 à minuit.

La Province offre aux étudiants de l'enseignement supérieur de bénéficier d'une bourse d'études sous certaines conditions :

- être domicilié dans le Brabant wallon,
- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de type court, de type long ou universitaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB),
- être bénéficiaire d'une allocation d'études de la FWB et introduire la demande dans les délais.

→ Le formulaire de demande est disponible via <http://www.brabantwallon.be>

Une première wallonne en matière de mobilité !

URBANISME - MOBILITÉ

Le défi est réussi pour l'entrepreneur et ses partenaires qui, en étroite collaboration avec la Ville, ont pu reconvertir un chancre industriel en un quartier agréable à proximité de la gare, rue Par-delà l'Eau, comprenant une station de voitures partagées.

C'est en présence des Autorités communales que l'entrepreneur Thomas et Piron et ses partenaires ont inauguré ce nouveau quartier de la ville le 14 novembre.

Domaine de Cromwell & Résidence Frédéric - inauguration



Le Bourgmestre s'est réjoui de la disparition d'une nouvelle « dent cariée » du paysage immobilier nivellois. C'était la société Cross Lazer, fabricant de casques & accessoires moto, qui s'y était développée jusqu'en 2004. Ce nouveau lotissement illustre une politique urba-

nistique cohérente de la Ville de Nivelles depuis 1995, dans le suivi des projets Duveusart ou Fief de Rognon.

Les défis sont nombreux pour les Autorités publiques devant gérer, pour les années voire les décennies à venir, la population de plus en plus urbaine, le vieillissement de la population, les défis environnementaux et, contre toute attente, une concurrence entre les villes et communes pour rendre la vie de leurs concitoyens plus agréable (benchmarking), se positionnant les unes par rapport aux autres.

Le site a connu une importante phase de dépollution puis de revitalisation qui a permis la construction des logements suivants :

Domaine de Cromwell :

116 appartements, 4 maisons unifamiliales, 10 maisons bifamiliales et 3 espaces commerciaux.

Résidence Frédéric :

40 appartements, 1 triplex et 1 maison unifamiliale.



Transports en commun & voitures partagées

Vu la situation des lieux, le nombre de places de parking par logement a été revu à la baisse : de 1,5 à 1,2 places/logement (+ 10 % pour les visiteurs). En plus de la proximité des gares TEC & SNCB, une station de véhicules partagés Cambio est opérationnelle.

C'est une première wallonne : **la Ville de Nivelles a imposé au promoteur le système de voitures partagées pour répondre aux prochains enjeux de mobilité de la ville.** Se passer d'un véhicule personnel est désormais possible, d'autant plus pour les habitants de ce quartier.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre



Nouveau parking gratuit de 12 places « 24 Apas »

En face du parc de la Dodaine, à proximité de l'escalier dit des « 24 Apas », un parking de 12 places est à nouveau disponible en devenant plus confortable. La construction et l'aménagement de celui-ci ainsi que du trottoir qui longe le nouvel immeuble érigé au bld de la Dodaine sont le fruit d'une charge d'urbanisme imposée par la Ville de Nivelles au promoteur.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Feux d'artifice une autorisation est nécessaire

Une autorisation préalable et écrite du Bourgmestre est nécessaire si vous souhaitez faire usage de feux d'artifice dans l'entité et ce en tout temps (art.40 du Code de la Citoyenneté). Des conseils pour acheter des feux d'artifice conformes ?

→ **Contactez gratuitement le SPF Economie** au 0800/120.33 ou envoyez un mail via info.eco@economie.fgov.be ou bourgmestre@nivelles.be.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

HORAIRES Parkings « Roblet » & « Canonniers »

Accessibles de 7h à 23h, ces parkings communaux sont situés rue Roblet (gratuit - max. 2h -100 places) et rue des Canonniers (payant, gratuit à partir de 18h et les we - 30 places).

Calendrier des collectes des PMC et papiers - cartons de 2020

PROPRETÉ

Les collectes de 2020 auront lieu aux dates suivantes :

Date	● sacs PMC	■ papiers-cartons
10 et 24 janvier	●	■
17 janvier	■	■
7 et 21 février	●	■
14 février	■	■
6 et 20 mars	●	■
13 mars	■	■
3 et 17 avril	●	■
10 avril	■	■
2 (samedi), 15 et 29 mai	●	■
8 mai	■	■
12 et 26 juin	●	■
5 juin	■	■
10 et 24 juillet	●	■
3 et 31 juillet	■	■
7 et 21 août	●	■
28 août	■	■
4 et 18 septembre	●	■
25 septembre	■	■
2, 16 et 30 octobre	●	■
23 octobre	■	■
13 et 27 novembre	●	■
20 novembre	■	■
11 et 26 décembre (samedi)	●	■
18 décembre	■	■

● sacs PMC ■ papiers-cartons

Sacs PMC : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons

ATTENTION

Les tournées de ramassage des déchets commenceront dès 6 h du matin dans certaines rues ! Vous êtes donc invités à sortir vos PMC et vos papiers-cartons la veille à partir de 20h ou avant 6 h du matin le jour même. Pour toute information complémentaire relative aux collectes et pour tout problème de ramassage, contactez in BW au numéro gratuit 0800/49.057.

Vous pouvez vous procurer le calendrier du tri à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au service Environnement (bd des Arbalétriers, 25) ou le télécharger via www.inbw.be.

Bon tri !!!

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Propreté

Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes ?

Comme chaque année, nous vous proposons de ramasser gratuitement votre sapin de Noël après les fêtes. Ce ramassage aura lieu le lundi 13 janvier 2020 à partir de 7h.

Nous vous prions de veiller à ne présenter que des sapins naturels avec ou sans racines, à enlever la terre et toute décoration (boules, guirlandes, neige artificielle) et à le poser sur un sac plastique ou une caisse en carton mais en aucun cas, il ne peut être emballé.

S'il n'est pas conforme, il ne sera pas ramassé.

Les sapins seront amenés à l'aire de compostage de Virginal où ils seront broyés et mélangés à d'autres déchets verts pour produire du compost.

Si vous désirez vous débarrasser de votre sapin avant ou après la date de collecte en porte-à-porte, il pourra être déposé au parc à conteneurs de l'inBW, rue de l'Artisanat, du LU au VE de 10h à 17h ou le SA de 9h30 à 17h. Par ailleurs, si vous avez opté pour un sapin avec motte et racines, vous pourrez aussi le replanter dans votre jardin et le réutiliser l'année prochaine.

→ **Infos** 067/88.22.60 - Service Travaux.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Propreté

COMMERCE

Nouveaux commerces

Planet Coiffure



Grand-Place, 15 - 067/79 02 22
Coiffure

Arts et Vies



Rue de Namur, 53-55
067/16 53 03 - hello@artsetvies.be
Arts, création (ateliers), loisirs créatifs

Ecologic



Rue de Saintes, 14 - 067/56 04 00
nivelles@bde-group.be
Informatique (vente, dépannage, conseils)

A la folie... Passionnément



Rue du Cheval Godet, 6 - 067/83 06 62
alafolie.nivelles@gmail.com
Fleurs, plants, bougies, accessoires, événements, ateliers

→ **Infos** 0470/55 45 38 ou
Facebook « Nivelles Commerces ».

■ Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl
Nivelles Commerces

■ Benoît GIROUL,
Echevin de
l'Economie

La sécurité par temps de gel ou de neige

PRÉVENTION

Le temps hivernal n'est pas sans risque pour les usagers de la voie publique, particulièrement pour les plus fragiles d'entre-nous. Leur sécurité, notre sécurité, est l'affaire de tous.

Si le personnel communal est chargé de déneiger les voiries communales, il relève de la responsabilité de chaque riverain de débayer le trottoir de l'immeuble qu'il occupe afin d'assurer le passage des piétons en toute sécurité (art. 25 & 75 du Code de la Citoyenneté).

Par temps de gel, soyez également attentifs à ce qui pourrait représenter un danger pour les passants : l'eau que l'on déverse ou laisse couler sur la voie publique mais aussi les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles. Un accident est vite arrivé, restons attentifs !

→ **Infos** 067/88.22.75 - Cellule de Prévention.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

ENERGIE

Payer moins cher l'électricité et le gaz

Les fournisseurs de gaz et d'électricité sont libres de fixer les prix de leurs contrats. Saviez-vous que les abonnés qui sont restés chez le fournisseur historique payent plus cher leur énergie ?

Il est important de comparer au moins à l'échéance du contrat, les tarifs proposés par l'ensemble des fournisseurs. La Wallonie et son régulateur du marché de l'énergie (la CWaPE) proposent un comparateur des tarifs (<https://www.compacwape.be>). A l'aide de la dernière facture de décompte, il suffit d'introduire les consommations du logement pour obtenir une liste triée des contrats possibles et leur tarif. La durée du contrat est contraignante pour le fournisseur, le consommateur est quant à lui libre de changer de fournisseur à tout moment, et sans frais !

Plus de la moitié de la facture de gaz ou d'électricité est constituée de coûts réglementés, comme les coûts de réseau, de transport, la TVA et les cotisations, qui sont majoritairement proportionnels à la consommation. Si le choix d'un meilleur contrat permet de réduire la facture, la réduction des consommations aura un impact au moins deux fois plus important sur la facture. A noter que les propriétaires de panneaux photovoltaïques auront intérêt à changer de fournisseur à la date du relevé annuel de leur compteur d'électricité.

→ **Infos**
energie@niveilles.be - 067/88 22 89 -
service communal Energie.

■ **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Energie

Permanences sociales au CPAS (2^{ème} partie)

Croix Rouge - collectes de sang
Résidence Samiette (rue Samiette, 72)
2 fois par mois de 16h à 19h
→ Infos : 067/28.11.90 ou 91

Energie - Eau - Electricité - Gaz
CPAS (rue Samiette, 70)
Lundi et jeudi de 8h30 à 10h30
→ Infos : 067/28.11.98

Energie - Mazout
CPAS (rue Samiette, 70)
Mercredi de 13h30 à 15h30
→ Infos : 067/28.11.98

■ **Colette DELMOTTE**
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Consommons l'électricité de manière durable et responsable

Difficile d'imaginer qu'une ressource aussi indispensable que l'électricité puisse manquer. Pourtant, ce n'est pas impossible.

Nous pouvons dès à présent réduire nos besoins en électricité en consommant moins ou en dehors des périodes durant lesquelles la demande est très forte : consommer différemment tout en réduisant notre facture d'électricité, c'est possible !

Vu l'état des grosses unités de production belges, le Gouvernement avertit de possibles périodes de délestage si la production ne peut plus satisfaire la demande. Un délestage, c'est l'arrêt de la fourniture d'électricité pour une rue voire un quartier, afin de rééquilibrer la balance entre la production et la consommation. Le black-out - l'arrêt complet de la fourniture sur tout le territoire - est alors évité.

<https://offon.be/fr>

Vous y trouverez l'état du réseau sur une période de 7 jours, ainsi que les risques potentiels de délestage. Des idées de réduction de consommation d'électricité sont aussi publiées.

→ **Encore une question ?** Formez le 0800/1 20.33.

■ **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Energie

Tribune politique



INVITATION → VOEUX DE LA SECTION MR DE NIVELLES



Venez partager quelques bulles bleues avec nous

le dimanche 5 janvier 2020 de 11h à 13h
en la Salle des mariages de l'Hôtel de Ville

Valérie DE BUE Ministre wallonne | Vinciane HANSE Présidente | Pierre HUART Bourgmestre
Les Mandataires Communaux et du CPAS | Les Membres du Comité MR de Nivelles



En route pour le changement

Clairement annoncé dans notre dernière tribune, le changement de « Plus Pour Nivelles » est en marche. Son comité est élargi.

Son nouveau bureau exécutif est en place, il se compose de Louison RENAULT (Président), Françoise FRAITURE (Vice-Présidente), Jean Marie VAN WEYENBERGHE (Vice-Président), Julien VERTENUEIL (Secrétaire), Pol ROCHEFORT (Secrétaire adjoint), Ivan BJOKO (Trésorier), Nicole SENTERRE (Trésorière adjointe).

Du renouvellement, donc, doublé d'un écolage des jeunes par des personnes expérimentées. Et ce, toujours dans le respect des valeurs de notre mouvement.

Le **dimanche 12 janvier 2020** à partir de 11h dans la salle de l'Hôtel de Ville, notre groupe Plus vous présentera ses vœux. A l'occasion, le Président vous présentera les chantiers, la méthode et sera à votre écoute

avec l'ensemble des élus et représentants.

Nous vous attendons avec impatience. A vos agendas !

Et pour terminer, le groupe Plus vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'année.

Le groupe Plus

Stéphanie HENG, nouvelle déléguée consulaire

Notre comité tient à féliciter la franco-belge Stéphanie HENG, nivelloise depuis 2018 et membre de notre section, pour l'obtention du mandat politique français de déléguée consulaire.

Une loi française de 2013 relative à la représentation des Français à l'étranger a instauré des délégués consulaires pour compléter le collège électoral des sénateurs représentant les Français établis hors de France. Les délégués consulaires sont des grands électeurs lors de l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Stéphanie HENG était par ailleurs candidate aux élections fédérales belges en mai dernier sur la liste DéFI pour le Brabant wallon. Elle avait obtenu plus de 1.000 voix de préférence.

Passage pour piétons Campagne du Petit-Baulers... 3 ou 4 ans ?

Notre groupe, interpellé par des citoyens et des comités de quartier, a demandé lors du conseil communal d'octobre l'installation d'un passage



Soutenir nos commerces de proximité, un acte citoyen !

Alors que les commerces du centre-ville souffrent depuis de nombreuses années, l'e-commerce gagne chaque jour encore plus de terrain. Ce combat est-il perdu définitivement ? Chez Ecolo Nivelles, nous ne le pensons pas et nous encourageons tout un chacun à se poser la question suivante : Que puis-je faire tous les jours pour soutenir mon commerce local ?

De nombreuses analyses démontrent que les citoyens sont nostalgiques de la « petite épicerie du coin », tout en admettant aller faire leurs courses ailleurs... D'autre part, ils expriment un besoin de renouveler des lieux de

sociabilité comme pouvaient l'être, les bistrotts de village ou les petits magasins de proximité. La problématique des commerces de centre-ville n'est-elle pas dès lors l'affaire de tous et de tous les jours ? Et n'est-il pas temps de se mobiliser ?

Redonner vie aux commerces de proximité n'est pas toujours facile face à la concurrence des grandes surfaces et du net. Si la Ville et son Association de Commerce travaillent toute l'année à soutenir le commerce du centre de Nivelles, ne sommes-nous pas, nous, citoyens, les premiers acteurs de ce soutien ? Notre ville compte nombre de commerces de qualité. Des indépendants courageux. Des artisans passionnés. Souvent à redécouvrir.

Chez Ecolo Nivelles, nous irons avec enthousiasme, à leur rencontre cette fin d'année ainsi que tous les autres jours qui suivent. Et vous ? Une ville de Nivelles plus verte, cela se construit tous les jours, un peu plus. Ecolo Nivelles est au travail.

Découvrez nos idées et projets sur www.ecolonivelles.com

Les Co-Pré de Locale Ecolo Nivelles

La Locale d'Ecolo Nivelles organise au Petit Chemin, son Vert de l'An, le **11 janvier 2020, en mode « auberge espagnole »**. L'apéro démarre à 18h, le repas à 20h. Nous vous invitons cordialement à venir y participer et démarrer l'année ensemble.

Bd des Archers 23/B, 1400 Nivelles - Accueil : 18h - Inscription : secretariat.ecolo.nivelles@gmail.com

DÉFI

pour piétons à l'avenue de France en face du commerce Ekvivrac.

Etant donné l'affluence du nombre de véhicules sur l'avenue, la présence d'une crèche, d'un parc et des clients, ce passage pour piétons nous semble essentiel. Pour nous y être rendus, on note le passage de 25 véhicules en moins d'un quart d'heure pendant les heures de pointe. D'ailleurs, d'autres passages pour piétons s'imposent aussi dans ce quartier.

La majorité marque son accord de principe mais l'étude se fera dans 3 ou 4 ans à la fin de l'ensemble des constructions.

La sécurité peut-elle se permettre ce délai d'attente ? Non, le risque d'accident est bien réel et notre priorité est de protéger tous nos citoyens.

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère Communal
Cédric NOËL,
Secrétaire DÉFI NIVELLES

D'accord pour valoriser la biodiversité bien sûr... mais soyons cohérents !



Il y a quelques jours, la Ville a signé une nouvelle charte du Plan Communal de Développement de la Nature ! De nouveaux axes, pour la plupart portés par des citoyens engagés, ont été définis... Une chance pour Nivelles d'avoir autant de personnes impliquées à titre personnel et autant d'associations engagées dans cette voie !

Mais tous ces efforts hautement louables ne doivent pas nous faire perdre de vue que Nivelles est de plus en plus laissée aux mains des promoteurs dont la considération pour la biodiversité consiste en général à mettre en avant quelques détails verts, sans plus. Pour la Majorité en place, la raison de ces projets urbanistiques en pagaille est qu'il faut combler toutes les dents creuses de la Ville !

Remplacer un chancre par un espace vert, ou à tout le moins, préserver de **vrais** espaces verts dans chaque

projet urbanistique, c'est la meilleure façon de valoriser le travail de tous ceux qui se démènent pour la biodiversité, un air respirable, une mobilité supportable...

Laisser le champ libre aux promoteurs dont le but est avant tout financier, que ce soit pour l'îlot Saint-Roch, le Fief de Rognon, l'ancienne gendarmerie, les Récollets, le site des Conceptionnistes, l'ancien bâtiment Belga-com, le Val de Thines, les anciens Êts Chantrenne, et tous les autres gros projets en cours ou dans les cartons, sans un **schéma de développement communal**, c'est irresponsable ! (liste de tous les gros projets immobiliers sur le site du cdH).

Bernard DE RO et Evelyne VANPEE,
conseillers communaux
Le Président et les membres du comité cdH/Ensemble
<http://ensemble-cdh-nivelles.be>

Séance du 25 novembre 2019

Taxes

Les nouveaux règlements de diverses taxes ont été approuvés. La taxe sur l'exploitation des loges foraines et loges mobiles a été acceptée. « Nous avons rencontré les forains au mois d'octobre. Le règlement que nous appliquions devenait trop pesant au niveau financier. Nous avons donc décidé de passer d'une redevance d'occupation de voiries à une taxe », a déclaré l'Echevin des Foires Benoît GIROUL. La taxe a été plafonnée à 1.250 €. « Nous avons fait un beau geste pour maintenir la foire à Nivelles », a-t-il précisé.

Véronique VANDEGOOR (DéFI) s'est abstenue jugeant que c'était plus cher qu'ailleurs. L'Echevin lui a rétorqué que ce n'est pas du tout le cas puisque la taxe est calculée en fonction du nombre de m² (manèges fermés) et du nombre de jours, ce dernier point ayant l'impact le plus important sur le montant de la taxe."

Projets Solidarité internationale

« Cette année, nous avons reçu 9 projets de développement. Au moyen d'une grille d'évaluation, le Comité Nord-Sud a travaillé de manière précise au niveau des cotations. Nous avons retenu finalement 5 projets », a expliqué l'Echevin de la Solidarité internationale Grégory LECLERCQ. A la demande d'Evelyne VANPEE (cdH), ceux-ci seront présentés sur www.nivelles.be.

L'Echevin Grégory LECLERCQ a confirmé à Véronique VANDEGOOR que la Ville vérifie méticuleusement les factures et justificatifs relatifs aux subsides octroyés.

Parking PMR

« Lors du marché hebdomadaire du samedi matin, plusieurs personnes à mobilité réduite ont du mal à trouver une place de parking... Ne faudrait-il pas mener une réflexion et des actions afin de permettre à ces personnes de pouvoir accéder plus facilement à des places réservées lors de grandes manifestations ? », a déclaré le Conseiller Gaëtan THIBAUT (PluS). Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que les personnes munies d'une carte de stationnement pour personne handicapée peuvent se garer n'importe où et sans payer en apposant de manière visible la carte derrière le pare-brise. Les places de stationnement permanentes réservées sont géolocalisées sur www.nivelles.be.

Accessibilité des parkings lors de grands événements

« Malgré la présence du parking du Saint-Roch, il existe toujours des incivilités concernant le stationnement au centre-ville... Le Collège communal a-t-il déjà adopté des mesures pour les soirs et week-ends ? » a demandé G. THIBAUT.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré que la Ville a des contacts réguliers avec le Forem, notamment lors des cérémonies de mariages. « Nous incitons les gens à aller se garer au parking du Saint-Roch dont la surveillance a été renforcée par des caméras », a-t-il précisé.

Le parking du CPAS, tout proche de la Grand-Place, est disponible de 17h à 8h. De plus, pour les grands événements, la Ville a signé une convention avec la SNCB pour l'occupation du parking de la gare contenant 750 places.

Etat de la Tourette

La présidente du CPAS en charge du Patrimoine Colette DELMOTTE a confirmé à Evelyne VANPEE que des mesures conservatoires pour éviter que le bâtiment de la Tourette ne se dégrade ont été prises.

Nuisances des bus

La Conseillère Evelyne VANPEE est intervenue au sujet du passage de 700 bus par semaine dans les rues Chambille et Cardinal Mercier. « Que peut faire la Ville, en partenariat avec le TEC, afin de réduire les nuisances occasionnées par le passage intense des bus dans ces rues étroites ? », a-t-elle demandé.

Le Bourgmestre a indiqué que, selon le TEC, il n'y avait pas d'alternative.

Présence de bandes de jeunes dans le centre

« Que comptent mettre en place la zone de police et le Collège face à la présence de bandes de jeunes au centre-ville ? », a demandé Gaëtan THIBAUT.

Le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que la question avait déjà été po-

sée par Laurie SEMAILLE (LB) en Conseil de Police. Dans les faits, « notre cellule de prévention et la police ont une approche conjointe et préventive ».

Gobelets réutilisables

Véronique VANDEGOOR a souhaité avoir plus d'informations sur l'utilisation des gobelets réutilisables lors des festivités. L'Echevin du Folklore Benoît GIROUL a rappelé l'historique du dossier et a loué les avantages à savoir une diminution drastique de la quantité de déchets récoltés et du nombre d'heures de nettoyage. Mais pour l'organisation du carnaval 2020, les représentants du secteur de l'HoReCa ont émis leur crainte quant à une perte du chiffre d'affaires estimée à 30 %, au système de caution ou encore à la logistique. « Lors d'une réunion, je les ai invités à faire une contre-proposition. Ils nous ont ainsi proposé de pouvoir utiliser des gobelets jetables et biodégradables (en maïs). En contrepartie, ils s'engagent à ramasser les gobelets aux alentours de leur établissement afin de pouvoir les recycler », a affirmé l'Echevin du Folklore. La Ville va donc tester cette suggestion et comparer les 2 systèmes afin de trouver une solution pérenne pour l'avenir.

Elimination des violences envers les femmes

A la demande de la Conseillère Céline SCOKAERT, la Ville de Nivelles va adopter la convention d'Istanbul qui reconnaît la spécificité de la violence envers les femmes. La Conseillère a évoqué plusieurs pistes pour mener une politique intégrée, assurer la protection, le soutien des victimes et la prévention. La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a marqué son soutien à toutes ces déclarations. « La collaboration avec la police est très efficace. Une permanence au sein de nos locaux de l'asbl Tamaris permet aux victimes de rencontrer un psychologue et un juriste », a-t-elle ajouté.

Ouverture du cinéma

Céline SCOKAERT et Louison RENAULT ont manifesté leur mécontentement



Ilot Mont Saint-Roch : demande de permis intégré

Le Collège communal fait savoir que la SA Ilot Mont Saint-Roch a introduit une demande de permis intégré (permis d'urbanisme, permis d'environnement et permis d'implantation commerciale) pour la construction et l'exploitation d'un ensemble immobilier mixte.

Le dossier est consultable **jusqu'au 9 janvier 2020 à 11h** au service Urbanisme (bd des Arbalétriers, 25) du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. A noter que l'enquête est suspendue entre le 24 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020.

→ **Plus d'infos** avis d'enquête publique complet sur www.nivelles.be.

■ Valérie COURTAÏN,
Directrice générale

Pierre HUART,
Bourgmestre

quant au report concernant l'ouverture du cinéma. « Nous souhaitons une information claire sans langue de bois », a déclaré la Conseillère.

« Je suis tout aussi impatient que vous d'inaugurer le cinéma ! Il faut savoir que c'est un très long chantier. Au mois d'octobre, trois réceptions provisoires étaient prévues. La 1^{ère} concernant les travaux de base a été acceptée. La 2^{ème} relative à l'acoustique et la 3^{ème} à la sécurité n'ont pas été approuvées. Nous sommes sérieux et rigoureux. Tant que nous n'avons pas toutes les garanties, nous ne l'ouvrons pas », a affirmé l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT.

L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ comprend bien la déception du personnel et du public mais « nous avons programmé pour les congés scolaires de Noël 18 films dans la salle de spectacle du centre culturel. Ce sera l'occasion de voir ou revoir des films dans de bonnes conditions et de rencontrer l'équipe cinéma ». Le Bourgmestre Pierre HUART a conclu : « c'est la sagesse même d'avoir un bâtiment sécurisé à l'inauguration ».

Prochain Conseil communal
Lundi 16 décembre, 20h,
salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

L'administration communale sera fermée **le 24 décembre dès 12h, le 25 décembre, le 31 décembre dès 12h, les 1^{er} et 3 janvier.**

Vous voyagez vers l'étranger ? Enregistrez-vous !

Le SPF Affaires étrangères vous invite à enregistrer votre voyage sur Travellers Online. Tant le SPF Affaires étrangères que les ambassades et consulats belges à l'étranger pourront alors vous contacter ou vous donner assistance au besoin. Le cas échéant, nos services consulaires pourront avertir votre personne de contact en Belgique ! Vos données personnelles et de séjour sont effacées du système deux semaines après votre retour. L'enregistrement est recommandé pour les destinations lointaines mais aussi les plus proches (Union européenne).

→ **Plus d'infos** <https://diplomatie.belgium.be> ; retrouvez-y aussi tous les conseils actualisés suivant votre destination.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Agence locale pour l'Emploi

EMPLOI

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) peut vous aider pour des services de proximité non rencontrés par le circuit du travail régulier, tels que des petits travaux de bricolage, jardinage, garde d'enfants ou de personnes malades, accueil des enfants avant ou après l'école, ...

Ces services s'adressent aux personnes privées, aux autorités locales, aux asbl et autres associations non commerciales, aux établissements d'enseignement et aux entreprises horticole et agricole.

→ **Une question** <https://ale-nivelles.weebly.com/> - 067/33 33 16 - sur place : rue de l'Evêché, 12 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

■ Benoît GIROUL,
Echevin de l'Emploi



Passeport signalé perdu ou volé puis retrouvé ? Ne plus utiliser !

Une fois le passeport ou la carte d'identité signalé.e ou volé.e, ne l'utilisez plus si vous le(la) retrouvez ! En cas de voyage à l'étranger avec un document signalé, vous risquez en effet d'être bloqué.e voire rapatrié.e d'office vers la Belgique !

Ne gâchez pas vos vacances : rendez-vous à l'administration communale (passeport - carte d'identité) pour faire détruire le document retrouvé et en demander un nouveau.

→ **Bloquer un document via DOC STOP**
0800/2123 2123 ou +32 2 518 2123.

Le hockey Indoor

SPORTS

Le hockey n'est pas qu'un sport de plein air, c'est aussi un sport indoor. Comme l'an passé le Royal Club Pingouin a renouvelé l'expérience de la salle éphémère. Ce projet avait remporté un franc succès, l'occupation des terrains ayant été optimale. De nombreux adeptes et curieux sont venus assister à des matchs sur ce terrain de tennis prêté par le Smashing pour la circonstance. C'est un jeu rapide et technique auquel nous assistons sur cette belle piste bleue.



Cette année, la direction du Pingouin a décidé d'établir ce terrain « indoor » sur ses installations à l'avenue Jules Mathieu, non loin du futur club-house actuellement en construction. Grâce à son Président énergique, différents projets ambitieux sont menés à bien par une équipe pleine de dynamisme.

→ **Infos** www.lepingouin.be.

■ **Luc ONANA**,
Président du Royal
Pingouin Hockey
Club Nivellois

Hubert BERTRAND,
Echevin des Sports

Aquagym ! Le 14 décembre



Dans le cadre de Viva For Life, la piscine de la Dodaine participera, de nouveau cette année, à cette opération pour aider les enfants et les familles en difficulté.

Un cours d'aquagym géant sera organisé le samedi 14 décembre de 18h30 à 19h30.

Accompagné de votre famille et vos amis, rejoignez-nous à la piscine pour participer à ce grand défi dans une ambiance festive des années 80 !

→ **Inscriptions** accueil de la piscine ou www.sportsniveles.be.



La Nivelloise Gymnastique Bientôt 60 ans

Une ère se termine, une autre commence : après avoir dirigé le club pendant de nombreuses années, Magaly OVERSTIJNS a cédé sa place à l'ancien gymnaste Alain GEORGES.

On connaît Alain pour ses dons d'organisateur et son franc-parler, nul ne peut douter de ses qualités afin de faire progresser le club (280 membres, 20 moniteurs) et ses gymnastes grâce à son sérieux et à ses idées originales et novatrices.

Le Club a toujours mis un point d'honneur à organiser des stages de formation et cette année, ce sera particulièrement pour les groupes de compétition,

de plus en plus nombreux, qu'ils seront proposés aux athlètes. Pour couronner l'année 2020, un événement-surprise sera organisé à le samedi 27 juin 2020.

Nous sommes convaincus que cette journée sera le point d'orgue d'une belle saison où les gymnastes auront encore engrangé des belles performances mais aussi exhibé leur progression dans ce magnifique sport qu'est la gymnastique artistique.

→ **Plus d'infos** www.lanivelloise.be.

■ **Alain GEORGES**,
Président de
La Nivelloise
Gymnastique

Hubert BERTRAND,
Echevin des Sports



Royal Nautic Club Nivellois - 60 ans

Les Autorités communales ont félicité les membres du club de navimodélisme et leur Président Georges BUIDIN lors d'une réception à l'Hôtel de Ville.

RECRUTEMENTS

Ouvrier qualifié D1 - Mécanicien (H/F)

La Ville de Nivelles propose un CDD de 6 mois temps plein avec possibilité de CDI.

Votre candidature doit impérativement comprendre votre CV détaillé, une lettre de motivation, une copie de votre diplôme, de votre permis de conduire et doit parvenir au Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 10/01/2020 au plus tard.**

→ **Plus d'infos**
067/88.22.58 - service du Personnel
ou 067/88.22.95 - Service Travaux.

■ **Valérie COURTAIN**,
Directrice générale

Pierre HUART,
Bourgmestre

Les voleurs et leurs ruses, comment s'en prémunir ?

SÉCURITÉ - SENIORS

Dans le suivi de la conférence organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés en collaboration avec la zone de Police Nivelles-Genappe, voici un résumé des conseils donnés par les inspecteurs Alex BAUDOIN et Jean-Marie MULLER.

Escroqueries internet

- Munissez votre ordinateur d'un antivirus et d'un pare-feu.
- Protégez votre accès Wi-Fi : les ondes ne s'arrêtent pas aux murs de votre habitation.
- Consultez www.safeonweb.be pour des conseils utiles.

Arnaques aux travaux

Si un technicien se présente, êtes-vous avisé préalablement de son intervention ? Demandez- lui de se légitimer : montrer sa carte de service et son véhicule de service. Sauf catastrophe, personne ne vient à l'improviste faire des relevés ou des constats. Il en va de même pour les policiers.

Sécurité le soir

- Evitez de prendre des valeurs et sacoche bien visibles.
- Munissez-vous d'un sifflet pour donner l'alarme en cas de problème.
- Evitez les zones sombres de type Ravel et préférez l'éclairage public.
- En cas d'agression, n'opposer aucune résistance téméraire.

En cas de doute ou d'agression appelez le 101 (112).

→ **Infos** www.nivelles.be

■ **Francis GILLE,**
Président du CCCA

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre en charge des Seniors

PROPRETÉ

Collecte des déchets ménagers RAPPEL

Pour préserver la propreté publique et garantir la commodité de passage sur la voie publique, le Code de citoyenneté (art. 88 à 102) dispose que :

- les déchets sont conditionnés dans les sacs agréés et fermés ;
- les consignes de tri PMC et cartons sont respectées ;
- les sacs sont déposés en bord de chaussée contre la façade au plus tôt à 18h la veille de la collecte ; tout dépôt devant la propriété voisine, au pied des arbres ou autour du mobilier urbain est interdit ;
- les sacs non ramassés le jour de la collecte sont rentrés au plus tard à 20h.

Les déchets qui, par leur taille, leur poids ou leur nature, ne peuvent être mis dans les sacs agréés, doivent être déposés au Recyparc (rue de l'Artisanat). Vous ne pouvez vous y rendre ?

Contactez alors in BW via le 0800/49.057 (n° gratuit) pour convenir d'un rendez-vous pour leur retrait (tarif : 10 € pour les 2 premiers m³, puis 10 € par m³ supplémentaire).

Assemblée générale de l'Amicale des Seniors

Le 22 janvier

Bienvenue à tous les Seniors nivellois (à partir de 55 ans) à 9h à l'Hôtel de Ville (salle des Mariages - accueil dès 8h30).

Ordre du jour

Approbation du PV du mercredi 30 janvier 2019, rapport des activités 2019, comptes 2019 - rapport des vérificateurs, approbation des comptes de 2019, budget 2020 - approbation, activités 2020 - calendrier - nouvelles activités prévues, décharge aux administrateurs.

→ **Inscription obligatoire** pour toutes les activités de l'Amicale : 067/88 21 13 - Isabelle VAESSEN ou 0476/43 11 22 - bruno1400seniors@gmail.com Bruno PETRUCCIOLI.

■ **Bruno PETRUCCIOLI,**
Président de l'Amicale des Seniors

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre en charge des Seniors

Les membres du Comité de l'Amicale des Seniors souhaitent aux Aînés nivellois d'excellentes fêtes de fin d'année, une bonne santé et des projets plein la tête.

Les sacs et objets divers déposés sur la voie publique par des personnes malintentionnées ou distraites coûtent cher à la collectivité. La Ville sanctionne sévèrement les auteurs avec des amendes administratives pouvant aller jusqu'à 350 €.

→ **Plus d'infos** <https://www.inbw.be/dechets>

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre



Culture

JE 12 décembre

Les racines de l'espoir

Le Puits Nivelles, film de Chris DOWLING avec not. David DeSanctis, Kristoffer POLAHA (2015)

20h - bd des Archers, 63

→ Infos : Facebook
lepuitsnivelles

VE 13 décembre

Ostende Express

Concert du groupe organisé par l'asbl Arthémis et le Jeune Barreau BW

20h - Palais de Justice II
(rue Clarisse, 115)

LU 16 décembre

Bactéries intestinales, obésité et diabète : un dialogue captivant

Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Patrice CANI, professeur UCL et maître de recherches FNRS
14h30 - Waux-Hall
→ Infos : marie-claude.dupas@mail.be - 0476/29 00 17

VE 20 décembre

Antenne Parkinson

Table de paroles suivie du traditionnel Goûter de Noël
14h30 à 16h30 -

Résidence Nos Tayons
(rue Sainte-Barbe, 19)

→ Infos 0495/38 11 93

DI 22 décembre

Deux chœurs pour Noël

Avec le Chœur des Enfants du Hainaut et la chorale La Chanterelle
15h (église de Baulers)

→ Infos : www.lachanterelle.be

MA 24 décembre -

Le chant d'un songe

Asbl Du côté des champs, concert de Georges TRAZEGNIES, accompagné au piano par Annick GARCO et d'un violoncelle

18h - église de Thines

JE 9 janvier - Crâne

Spectacle de la Compagnie De Facto avec e.a. Philippe JEUNETTE, Jérôme NAYER

20h - Waux-Hall

→ Infos : info@ccnivalles.be - 067/88 22 77

SA 18 & DI 19 janvier

Grâce et féminité

Concert de l'Orchestre Symphonique de Nivelles, oeuvres e.a. de Clara Schumann,

Fanny Mendelssohn s.l.d. de Arnaud GIROUD

SA à 19h, DI à 15h - Siège IPS Belgium (av. R.Schuman 42)

→ Infos: swinkler@skynet.be
0479/82 22 10

Loisirs

VE 13 décembre & 10 janvier

Crazy players

Avec la bibliothèque locale, jeux de société pour adultes et ados à partir de 12 ans, inscription obligatoire

De 20h à 22h30 - Waux-Hall

→ Infos : https://bibliotheque-nivalles.be

SA 14 décembre

Le Furoshiki

Le Puits Nivelles, atelier pour réaliser des emballages réutilisables japonais - 14h -

espace Emile de Lalieux, 1c

→ Infos : Facebook
lepuitsnivelles

SA 11 janvier

Besoin d'éclairage en électricité ?

Le Puits Nivelles, atelier "notions de base" avec Wim ODERNO - De 10h

à 12h30 - espace Emile de Lalieux, 1c

→ Infos : Facebook
lepuitsnivelles

Jeunesse

ME 18 décembre

Toi puits moi

Famille de Fête, théâtre avec la Cie Le vent qui parle pour les enfants dès 4 ans

14h & 16h - résidence

Jean de Nivelles

(rue des Coquelets, 22b)

→ Infos : info@ccnivalles.be - 067/88 22 77

LU 30 décembre

Bib'Clac

Ateliers autour de la sécurité en ligne et de la citoyenneté numérique, pour les enfants de 9 à 13 ans, inscription obligatoire

De 10h à 12h - Waux-Hall

→ Infos : https://bibliotheque-nivalles.be

Plateforme du volontariat Antenne de Nivelles

Vous disposez de temps ? La rencontre des autres est pour vous une source d'épanouissement ? Alors, devenez bénévoles !

Permanence au Guichet Social (rue Samiette, 72) uniquement sur rdv, formez le 0495/34.52.46 - Marie-Flore JALLAY ou le 067/88.21.11 - secrétariat du Guichet Social.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS en charge du PCS

Connaissez-vous le GACS ?

Vous aimeriez avoir une démarche d'achat réfléchie, consommer autrement ?

Le **G**roupe d'**A**chats **C**ommuns et **S**olidaires (GACS) réunit des citoyens de la région qui souhaitent soutenir le développement durable, l'agriculture biologique et promouvoir les circuits courts de consommation.

Pour ce faire, des partenariats avec des producteurs partageant cette philosophie sont noués.

Chaque semaine, des paniers de fruits et légumes bio, des œufs et des farines sont proposés.

Une à deux fois par an, des achats groupés (produits d'entretien, huile d'olive, thés, ...) sont organisés pour obtenir des produits de qualité, pour la plupart bio, à des prix plus accessibles.

→ Infos <http://gacsnivalles.jimdo.com>.

Envie de devenir écoutant bénévole ?



« Télé-Accueil, quelqu'un à qui parler » est une ligne d'écoute gratuite disponible 24h/24 au n°107 pour toute personne qui souhaite échanger sur les difficultés qu'elle traverse, quelles qu'elles soient. Nos bénévoles se relayent dans notre centre situé près de Louvain-la-Neuve afin d'offrir à ces personnes leur écoute et leur ouverture.

→ **Intéressé(e) ?** Contactez le secrétariat de Télé-Accueil Namur - Brabant wallon au 010/45.79.46 ou visitez www.tele-accueil.be.

Arrêts de bus TEC Avertissement aux automobilistes indéclicats



La Ville de Nivelles rappelle que selon le Code de la Route, il est interdit de stationner son véhicule sur les aires dédiées aux arrêts des bus, même pour une courte période. Il s'agit de préserver la sécurité des usagers des transports en commun TEC mais aussi celle des autres automobilistes à proximité de ces arrêts.

De nombreuses infractions sont constatées depuis quelque temps sur la Grand-Place. Après une campagne de prévention, la zone de police procède depuis peu à l'enlèvement des véhicules, inévitablement suivi de frais de gardiennage et d'une lourde amende.

Les commerçants du centre-ville, en particulier de l'HoReCa, sont appelés à sensibiliser leur clientèle à ce sujet.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

50^{ème} Campagne Iles de Paix Du 10 au 12 janvier



L'objectif : diffuser des techniques simples d'agriculture familiale, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement en Afrique et en Amérique du Sud. Deux nouveautés : le sac fruits et légumes & le BAP – Bon à planter (soutien aux projets d'agriculture familiale tout en plantant un arbre en Belgique, via un partenariat avec la Société Royale Forestière de Belgique).

Sachet de modules, bracelet, BAP : 6 €, sac fruits et légumes : 10 €. Ou faire un don (déduction fiscale dès 40 €/an).

→ **Plus d'infos ou pour rejoindre une équipe de bénévoles**
www.ilesdepaix.org



Vestiboutique de la Croix-Rouge APPEL

Ce magasin de vêtements seconde main à des prix défiant toute concurrence est dédié aux femmes et aux enfants. Il permet un achat dans la dignité pour les personnes précarisées. Ouvert à toutes et tous, il propose de quoi faire de bonnes affaires tout en aidant des familles de la région de Nivelles.

Les bénéficiaires de la vestiboutique soutiennent les deux bars à soupe qui permettent aux familles précarisées ou isolées de se rencontrer régulièrement. Un réseau de volontaires trie les vêtements reçus en don, met en rayon, tient la caisse, accueille et conseille les clients, gère les stocks ... nous recherchons des personnes disponibles au moins ½ journée/semaine pour étoffer l'équipe.

Rdv chée de Namur 42 le ME de 9h à 17h, le JE de 13h à 16h et le SA de 9h à 12h.

→ **Intéressé(e) par un volontariat ?**
Contactez Monique MOREELS : 0492/46 87 49.



Du 1^{er} au 30 novembre 2019

ETAT CIVIL

Décès

BAUDOUX Roger, 86 ans
 BELFLAMME Aloys, 85 ans
 BODART Danny, 74 ans
 BOELEN Patrick, 61 ans
 BOITIAUX Maria, 95 ans
 BOXUS Jean, 80 ans
 DAUBY Laurent, 48 ans
 GERMAUX Isabelle, 102 ans
 HECQ Jean, 84 ans
 JADIN Georges, 98 ans
 LEFÉBURE Micheline, 88 ans
 LEGRAND Ludivine, 96 ans
 LONGCHAMP Marcel, 82 ans
 MAHAUDEN Josette, 91 ans
 MAQUE Andrée, 94 ans
 MAROTTE Jean-Jacques, 54 ans
 MARTEAU Fernand, 86 ans
 MATHONET Patrick, 67 ans

PIÉRARD Georgette, 102 ans
 SCARNIÈRE Marie, 88 ans
 SPRUYT Martine, 68 ans

Mariages

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des familles.

ROSSIGNOL Philippe, Nivelles & HEUSE Michèle, Nivelles

Naissances

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des familles.

DECOSTER Astrid
 MERTENS Myla
 WERY Riley

RVAZIS ACLOTS

*I faut pacou fé feu des kate pates
 èyè dèl keûwe.*

Il faut parfois faire feu des quatre pattes et de la queue.

Ne pas ménager ses forces.

Faire flèche de tout bois –
 Utiliser ses ressources jusqu'à la dernière.

*On n'va ni kéri 'l mèdcin
 quand 'l malâde âra rindu 's n-âme
 à Djirau.*

On ne va pas chercher le médecin
 quand le malade vient à décéder.

À trop attendre, on court à la catastrophe.

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies
 → 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

DufRASNE Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13
 → 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6
 → 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47
 → 067/ 21.12.55 (accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38
 → 067/ 88.84.10

DÉCEMBRE

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 11. HAVAU | 22. MEUREE |
| 12. DEVRIESE | 23. HAVAU |
| 13. FAMILIA | 24. MAILLEBOTTE |
| 14. VERT CHEMIN | 25. MAILLEBOTTE |
| 15. VERT CHEMIN | 26. DUFRASNE |
| 16. DUFRASNE | 27. DERCLAYE |
| 17. MULTIPHARMA | 28. NIVELPHARMA |
| 18. HAVAU | 29. NIVELPHARMA |
| 19. DEVRIESE | 30. FAMILIA |
| 20. VERT CHEMIN | 31. MULTIPHARMA |
| 21. MEUREE | |

JANVIER

La liste des pharmacies de garde pour le mois de janvier 2020 ne nous est pas parvenue. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.pharmacie.be ou former le 067/88.92.11 (Police locale).

Gardes médicales

NOUVEAU NUMÉRO UNIQUE : 1733
 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Ecoute Violences conjugales

0800/30 0 30
 24/7 - gratuit - anonyme

www.ecouteviolencesconjugales.be

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
 Hôtel de Ville - 2, place
 Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
 Olivier GEEROMS
 T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la Zone de Police (067/88.92.11).